

Plusieurs annonces parues dans la nouvelle série du Voile d'Isis, en 1920 et 1921 documentent la fondation de l'Ordre martiniste et synarchique (dont la date fut remise au jour dans l'EC, n° 2), en concurrence de l'Ordre martiniste. Blanchard et Bricaud, on le verra, revendiquaient tous deux, pièces à l'appui, la succession de Téder et de Papus, fondateur incontesté de l'Ordre. Ces années-là du Voile d'Isis étant fort rares et méconnues, voici le fac-similé des annonces.

ECHOS ET NOUVELLES

L'Ordre Martiniste rénové est déclaré légalement sous le titre : *Union générale des Martinistes et des Synarchistes.*

Novembre 1920, p. 762.

ECHOS ET NOUVELLES 833

Les statuts de l'ancien ordre Martiniste, rénové cette année par les successeurs directs et réguliers des deux derniers Grands-Maîtres défunt : PAPUS et TÉDER, ont été déposés à la Préfecture de Police, le 3 novembre 1920. Récépissé en a été délivré sous le numéro 159.637. La déclaration légale a été insérée au *Journal officiel* du 11 novembre 1920, sous la rubrique : *Union générale des Martinistes et des Synarchistes*. Cette association se propose de contribuer à l'évolution de ses membres par l'étude de l'Esotérisme et d'établir une synthèse progressive des connaissances humaines. Son Siège social est à Paris, 60, avenue de Breteuil. Elle se servira comme sous-titre ésotérique des mots suivants : **Ordre Martiniste et Synarchique.**

Le Président du Directoire suprême :

VICTOR BLANCHARD.

Souverain Grand-Maître
de l'Ordre Martiniste et Synarchique.

Le 1^{er} Vice-Président : Gaston GONNAND.

Le 2^e Vice-Président : Georges MUSSIDON.

Nota. — Les Signataires de l'annonce ci-dessus dégagent de toute responsabilité légale les Editeurs-Gérants de cette Revue.

Décembre 1920.

ECHOS ET NOUVELLES

L'ORDRE MARTINISTE ET SYNARCHIQUE est composé :
1^o De groupes spiritualistes d'éducation civique ;
2^o De collèges de synthèse initiatique ;
3^o De centres académiques des hautes études synthétiques.

Ses tenus auront lieu les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois, de 20 heures et demie à 23 heures, au *Temple Martiniste*, 94, avenue de Suffren, Paris (XV^e).

Pour tous renseignements, s'adresser soit au F. Georges Mussidon, Secrétaire administratif, 94, avenue de Suffren, soit au Président Victor Blanchard, 60, avenue de Breteuil, Paris (VII^e).

Le Souverain Grand Maître :

VICTOR BLANCHARD.

33^e, 90^e, 95^e.

* *

Janvier 1921, p. 71.

* *

ORDRE MARTINISTE. — Notre collaborateur, M. J. BRICAUD, Grand Maître de l'Ordre Martiniste, dont le siège social est, depuis la mort du Grand Maître, TÉDER, 8, rue Bugeaud, à Lyon, nous prie d'annoncer qu'il n'y a à Paris qu'un seul Grand Représentant officiel de l'Ordre : M. ITHIER, membre du Suprême Conseil, Président de La Loge « Jérusalem des Vallées Egyptiennes », seule Loge parisienne de langue française, reconnue régulière par le suprême Conseil Martiniste.

Janvier 1921, p. 72.

ORDRE MARTINISTE & SYNARCHIQUE

L'Ordre Martiniste ancien et primitif, dénommé légalement : « ORDRE MARTINISTE ET SYNARCHIQUE », a repris officiellement ses travaux, le 3 janvier 1921. Sa première tenue a été consacrée à l'inauguration solennelle et rituelle du Suprême Collège de Synthèse initiatique d'Occident. Un discours sur la Tradition ésotérique y fut prononcé par le Souverain Grand Maître. Lecture a été donnée des chartes délivrées par PAPUS et TÉDER au F. VICTOR BLANCHARD. Il résulte de ces documents que le F. VICTOR BLANCHARD et ses collaborateurs actuels sont investis de tous pouvoirs souverains sur le Martinisme. En conséquence, les membres initiés sous les Grandes Maîtrises de PAPUS et de TÉDER sont priés de bien vouloir adhérer à l'Ordre Martiniste et Synarchique avant le 1^{er} mai prochain. Passé ce délai, toute formation martiniste, non reliée au Directoire suprême, sera considérée comme irrégulière et signalée comme telle aux Fraternités initiatiques d'Orient et d'Occident. Le 15 janvier, le F. GO'NHAND a fait preuve de véritable éloquence dans sa conférence sur *la Naissance, la Vie et la Mort*. Les conférenciers accrédités pour 1921 sont les FF. VICTOR BLANCHARD, GO'NHAND,

IGNIS, JACK-NAV, PHILIPPE MAGNUS, S'TELLIASS, LUMEN et ASNA. Les tenues ont lieu les 1^{er} et les 3^e samedis de chaque mois au *Temple Martiniste*, 94, avenue de Suffren, à 20 h. 1/2. Le programme des cours et conférences paraîtra le mois prochain.

Pour le Directoire suprême,

VICTOR BLANCHARD,
Souverain Grand Maître
de l'Ordre Martiniste et Synarchique.

(Comminiqué.)

Février 1921, p.137-138.

ORDRE MARTINISTE

Le Comité Directeur du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste nous communique la note suivante :

« Afin d'éviter tout malentendu, le Comité Directeur du Suprême Conseil croit devoir informer les membres de l'Ordre Martiniste que le Suprême Conseil, composé des Souverains Délégués Généraux, Grands Délégués, Inspecteurs Principaux et Grands Dignitaires pour la France et l'Etranger, ne reconnaît comme Grand-Maître légitime de l'Ordre Martiniste que le T. ILL. F. JEAN II BRICAUD, en vertu de la Charte qui lui a été délivrée le 18 septembre 1918, par le Grand-Maître TRDER. Cette Charte signée du Grand-Maître défunt, et revêtue du sceau du Suprême Conseil et de celui du Grand-Chancelier « confère au T. Ill. F. Jean II Bricaud, Souv. Patr. Gnost. tous les pouvoirs nécessaires pour succéder au T. Ill. Teder comme Président du Suprême Conseil et Grand-Maître de l'Ordre. »

En conséquence, le Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste déclare que le T. Ill. F. Bricaud est le seul successeur légitime des Grands-Maîtres défunt Papus et Teder, et invite les membres de l'Ordre à se conformer à la présente décision.

Pour le Comité Directeur :

A. DE THOREN. — Dr C. TCHESLAW.

Le Grand Secrétaire du Sup. Conseil :

ED. ITHIER.

Avril 1921, p.292.